

**COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
**ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement, le **8 MARS 2018**, à 8h30.

**Sont présents :**

- M. Kevin Armstrong, conseiller
- M. Michel Thiffault, conseiller
- M. Denis Simard, directeur général adjoint
- M. Denis Bernier, directeur, service du développement durable et de l'environnement
- Mme Nancy Bourgeois, coordonnatrice de projets, service du développement durable et de l'environnement

**Sont absents :** M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller

**Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :**

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 8 février 2018;
4. Retour sur les consultations publiques (I) :
  - 4.1. Présentations (vidéo);
  - 4.2. Rapport de consultation;
5. Appel de candidature commission DDE (D) :
  - 5.1. Comité de sélection;
  - 5.2. Mandat et code de déontologie;
6. Demande des éco-conseillers de l'école Des Jolis-Prés (D) :
  - 6.1. Bac de recyclage;
  - 6.2. Boîte de consigne (canettes);
7. Pétition en faveur du traitement contre les moustiques (D);
8. Ville Amie des Monarques (D);
9. Campagne ISÉ – matières recyclables (I);
10. Règlement portant sur l'environnement, la salubrité et les nuisances (I);
11. Autres sujets :
  - 11.1. Rencontre MRC;
  - 11.2. Intervention citoyenne – La Baie;
  - 11.3. Collecte des feuilles, branches et résidus verts;
  - 11.4. Projet Métaux BlackRock;
12. Fermeture de la réunion.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

À titre de président intérimaire, monsieur Kevin Armstrong ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous.

## **2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est accepté.

## **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2018**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

## **4. RETOUR SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES**

### **4.1. Présentation (vidéo)**

Les deux présentations sont en ligne sur le site internet de la Ville de Saguenay. À la demande des citoyens présents lors de la première rencontre de consultation, un document présentant les avantages et les inconvénients relatifs aux modes de collecte et aux types traitement présentés, a été produit et rendu disponible à la population.

### **4.2. Rapport de consultation**

Madame Nancy Bourgeois rappelle que les citoyens ont jusqu'au 26 mars pour déposer leur mémoire et qu'un rapport de consultation, incluant la pétition de la station de radio ainsi que tous les commentaires et documents associés à la démarche, sera produit. Suite au dépôt de ce rapport, la commission devra soumettre ses recommandations au comité exécutif.

## **5. APPEL DE CANDIDATURE COMMISSION DDE**

### **5.1. Comité de sélection**

Suite à l'annonce publique, 23 candidatures ont été reçues. Parmi celles-ci et en fonction de critères établis, le comité de sélection a retenu, trois candidats. Il s'agit de madame Catherine Dufour Rannou, de monsieur Claude Villeneuve et de monsieur Frédéric Gagnon. Il est entendu qu'une rencontre avec le directeur du Service du développement durable et de l'environnement et les nouveaux membres sera organisée afin de permettre une mise à niveau de l'information et ce, avant la prochaine séance de la commission prévue le 12 avril prochain.

VS-CDDE-2018-2

CONSIDÉRANT que la Ville de Saguenay a lancé un appel de candidatures afin de siéger, pour un mandat de deux ans, à la commission du développement durable et de l'environnement;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a analysé toutes les candidatures reçues et a sélectionné trois d'entre elles;

À CES CAUSES, il est résolu que madame Catherine Dufour Rannou, monsieur Claude Villeneuve et monsieur Frédéric Gagnon soient nommés à titre de membre citoyen de la commission pour un mandat de deux ans.

## **5.2. Mandat et code de déontologie**

Monsieur Denis Bernier souligne l'importance de se doter d'un code de déontologie afin d'offrir un encadrement adéquat aux membres. Il est entendu que le mandat principal de la commission est d'éclairer et d'effectuer des recommandations au comité exécutif en matière de développement durable et d'environnement. Deux documents ont été préparés à cet effet, ils seront transmis au Service des affaires juridiques pour approbation et uniformisation.

## **6. DEMANDE DES ÉCO-CONSEILLERS DE L'ÉCOLE DES JOLIS-PRÉS**

Des élèves de l'école Des Jolis-Prés de Laterrière ont déposé une demande à la mairesse afin de demander que les arénas de Saguenay soient dotés de bacs de recyclage et de boîtes de consigne pour les canettes.

### **6.1 Bac de recyclage**

Le Service du DDE, en partenariat avec les responsables des arénas de la Division arénas et sports du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, procède actuellement à l'inventaire des équipements de récupération et à l'analyse des tâches et procédures à mettre en place avec le personnel afin d'assurer la collecte des matières recyclables dans les arénas.

### **6.2 Boîte de consigne (canettes)**

Il est convenu que les boites de consignes ne relèvent pas de la responsabilité de la Ville et que les initiatives pour la collecte et la vente des canettes consignées sont autorisées mais doivent provenir du milieu.

VS-CDDE-2018-3

CONSIDÉRANT que le Service du développement durable et de l'environnement, en partenariat avec les responsables des arénas de la Division arénas et sports du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, procède actuellement à l'inventaire et à l'implantation d'équipements adéquats afin d'assurer la collecte des matières recyclables (papier, carton, verre, métal, plastique) dans les arénas;

CONSIDÉRANT que la vente de canettes consignées peut être un mode de

financement pour différentes initiatives, organismes et associations.

À CES CAUSES, il est résolu :

1. de doter les arénas d'équipements pour la collecte des matières recyclables;
2. que les initiatives pour la collecte et la vente des canettes consignées soient autorisées dans les arénas à la demande et conditionnellement à la prise en charge (achat de boîtes, sacs et vente des canettes) par un organisme du milieu.

## **7. PÉTITION EN FAVEUR DU TRAITEMENT CONTRE LES MOUSTIQUES**

VS-CDDE-2018-4

CONSIDÉRANT qu'une pétition signée par 775 personnes en faveur du traitement contre les moustiques à Laterrière a été déposée à la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que le Service du développement durable et de l'environnement a procédé à l'analyse de la demande;

CONSIDÉRANT que la commission du développement durable et de l'environnement a pris connaissance de cette analyse;

CONSIDÉRANT que, par principe d'équité, il est important de considérer les impacts sociaux, environnementaux et financiers sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay;

CONSIDÉRANT que l'impact financier d'un tel programme est considérable et récurrent.

À CES CAUSES, il est résolu de ne pas mettre en place un tel programme.

## **8. VILLE AMIE DES MONARQUES**

Madame Nancy Bourgeois informe les membres qu'un comité de travail a été formé suite à une demande citoyenne d'évaluer les possibilités pour la Ville de contribuer à la sauvegarde du papillon monarque.

VS-CDDE-2018-5

CONSIDÉRANT que le papillon monarque est une espèce menacée;

CONSIDÉRANT qu'afin d'inciter les municipalités à poser des gestes concrets pour protéger le monarque, la Fondation David Suzuki a lancé l'initiative « Ville amie des

monarques » au Québec;

CONSIDÉRANT que cette initiative a pour objectif de mettre en place des mesures visant la restauration des habitats du monarque et la sensibilisation des citoyens;

CONSIDÉRANT que cette initiative apporte des avantages économiques et d'embellissement en plus de s'intégrer au plan d'agriculture urbaine de la Ville;

CONSIDÉRANT que plusieurs mesures favorables à la sauvegarde du monarque sont déjà en cours.

À CES CAUSES, il est résolu que la Ville de Saguenay s'engage à mettre en œuvre 8 mesures de l'habitat de protection du monarque parmi les 24 proposées afin d'obtenir le statut BRONZE « Ville ami des monarques » et à autoriser madame Nancy Bourgeois à déposer une demande à la Fondation David Suzuki à cet effet.

## **9. CAMPAGNE ISÉ – MATIÈRES RECYCLABLES**

Monsieur Denis Bernier informe les membres que les nouvelles installations au centre de tri, permettant de trier les sacs et pellicules d'emballage, sont maintenant testées et opérationnelles.

Un nouvel autocollant précisant les matières acceptées dans le bac bleu a été produit. Il est convenu que le président de la commission, monsieur Simon-Olivier Côté, en face l'annonce lors de la prochaine séance du conseil municipal. Monsieur Michel Thiffault suggère de remettre l'information aux médias pour promotion le lendemain du prochain conseil. Madame Nancy Bourgeois précise que des outils d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) seront produits, notamment une capsule vidéo, afin de diffuser l'information. Monsieur Denis Bernier propose de rendre les autocollants disponibles dans les bureaux d'arrondissement.

## **10. RÈGLEMENT PORTANT SUR L'ENVIRONNEMENT, LA SALUBRITÉ ET LES NUISANCES**

Madame Nancy Bourgeois informe les membres qu'un nouveau règlement est en cours de rédaction. Une collaboration des différents services impliqués est requise et un comité de révision sera formé à cet effet.

## **11. AUTRES SUJETS**

### **11.1. Rencontre MRC**

Des discussions concernant l'entente et la propriété des équipements ont eu lieu. Une rencontre se tiendra prochainement afin d'éclairer certains points et de définir clairement nos orientations ainsi que les partenariats possibles avec

la MRC.

### **11.2. Intervention citoyenne - La baie**

Lors du dernier conseil d'arrondissement, une demande a été adressée à l'effet qu'il n'y a pas eu de séance de consultation sur les matières organiques à La Baie. Il est discuté que le contenu des présentations est disponible en ligne et que tous les citoyens sont invités à déposer leur commentaire et mémoire sur le site internet de la Ville.

### **11.3 Collecte des feuilles, branches et résidus verts**

Monsieur Denis Bernier informe les membres que l'appel d'offres a été octroyé et que deux semaines de collectes se tiendront ce printemps et trois autres à l'automne. Une campagne de communication (radio, summum, etc.) est prévue afin d'informer la population sur les dates et le mode de collectes. Les citoyens devront se munir de sacs de papiers.

Il est suggéré que le président de la commission, monsieur Simon-Olivier Côté, en face l'annonce lors de la prochaine séance du conseil municipal.

### **11.4 Rencontre Métaux BlackRock**

Une rencontre aura lieu prochainement avec les dirigeants de la compagnie BlackRock afin de discuter des questions environnementales, de la gestion de leurs matières résiduelles, des obligations de chacune des parties, de la réglementation municipale, etc.

## **12. FERMETURE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 11h45

---

M. Kevin Armstrong, président (intérimaire) et conseiller

---

M. Denis Bernier, ing., M.Env., directeur service du développement durable et de l'environnement